

Nous recherchons sur le Lot et les départements limitrophes (100 km autour de Cahors) des familles souhaitant s'investir dans une action de solidarité.

L'indemnisation actuelle est de 32 € par jour et par personne accueillie (+ frais de déplacements).

L'accompagnement et le suivi sont assurés par des professionnels effectuant des visites hebdomadaires à domicile.

Toutes personnes pouvant transmettre des valeurs seront les bienvenues : agriculteurs, artisans, centre équestre, personnes à la retraite...

Les séjours sont basés sur le **principe de libre adhésion** : chacun peut interrompre le séjour quand il le souhaite. Les **accueils sont temporaires** : les séjours durent de 1 à 7 mois. Une famille accueillante peut choisir d'accueillir seulement quelques mois de l'année, à une période précise, ou encore de faire des pauses pendant un accueil, pour convenance personnelle.

Comment devenir accueillant ?

Les critères de conventionnement sont souples, avec pour socle : le bon sens et la proposition d'un cadre de vie cohérent. Toute personne pouvant transmettre des valeurs, des savoir-faire et des savoir-être est bienvenue, y compris une personne vivant seule, une famille monoparentale ou

recomposée. L'important est qu'au moins un membre soit disponible pour accueillir.



Qui sont les personnes en soin ?

Des hommes, des femmes, âgés de 18 à 55 ans, de tous milieux sociaux-professionnels, avec des trajectoires de vie et des histoires personnelles et familiales fréquemment difficiles. Elles ont été dépendantes d'une substance (drogue, alcool, médicament) ou d'un comportement (jeu, trouble alimentaire, achat compulsif...), parfois plusieurs simultanément, ou à des périodes différentes.

Après une stabilisation médicale, les personnes en soin sont accueillies, à leur demande, pour se consolider physiquement et psychologiquement et, avec l'aide de l'accueil en famille, retrouver un rythme et une hygiène de vie, se refaire une santé, prendre soin d'elles, se faire (enfin) du bien.

Quel est le rôle des professionnels ?

3 éducateurs spécialisés assurent le suivi hebdomadaire des personnes en séjour, à domicile. Ils travaillent en étroite concertation et en solidarité avec chaque famille accueillante, et sont joignables 24h/24, 365 jours/an. Leur travail consiste aussi à préparer un projet avec la personne, au cas par cas, en lien avec son milieu d'origine : retour chez soi dans de meilleures conditions, travail des liens familiaux, relogement, poursuite des soins ailleurs, reprise de formation ou de travail...

Est-ce que « ça marche » ?

Est-ce que ces séjours aident les gens ? Est-ce qu'il y a des résultats ? Les professionnels sont unanimes sur ces questions : oui ! Chaque séjour apporte quelque chose de positif dans la trajectoire de la personne. En définitive, cela dépend beaucoup de là où on part.

Ces accueils donnent la possibilité à des personnes de poursuivre leur soin en reprenant contact avec la vie ordinaire. Dans le cadre de l'accueil en famille, ces personnes vont vivre et évoluer au milieu de gens « normaux » (non soignants), bienveillants mais pas complaisants, tout en continuant un travail personnel régulier avec l'équipe de professionnel. C'est la qualité de la relation qui s'établit dans le trio, personne accueillie - famille accueillante (« non pro ») - équipe (« pro »), qui est le moteur des séjours.